

# Déchèteries

## Demandez votre carte de déchèterie

L'agglomération va installer progressivement des dispositifs de contrôle d'accès dans ses déchèteries. Les usagers doivent se munir d'une carte magnétique (une par foyer) pour accéder aux sites.

Pour le moment, le dispositif est en place sur les déchèteries d'Arradon et de Locmaria – Grand-Champ. Les habitants fréquentant les déchèteries de Vannes, Theix-Noyal, Saint-Avé, Ploeren, et Elven sont invités à faire dès aujourd'hui leur demande de carte d'accès en ligne.

Pour les habitants de la presqu'île de Rhuys, les distributions de cartes se feront en 2026.

[Demander ma carte d'accès sur le formulaire en ligne](#)

Demander ma carte d'accès au 02 97 68 33 81

## Horaires des déchèteries

### [Arradon](#)

Actuellement ouvert

### [Arzon](#)

Actuellement ouvert

### [Elven](#)

Actuellement ouvert

### [L'Île d'Arz](#)

Actuellement fermé

### [L'Île-aux-Moines](#)

Actuellement fermé

### [Locmaria-Grand-Champ](#)

Actuellement ouvert

## [Ploeren](#)

Actuellement ouvert

## [Saint-Avé](#)

Actuellement ouvert

## [Saint-Gildas-de-Rhuys](#)

Actuellement ouvert

## [Sarzeau](#)

Actuellement ouvert

## [Theix-Noyal](#)

Actuellement ouvert

## [Vannes](#)

Actuellement ouvert

[Les horaires en un coup d'œil](#)

## Carte des déchèteries

```
.embed-container {position: relative; padding-bottom: 80%; height: 0; max-width: 100%;} .embed-container iframe, .embed-container object, .embed-container iframe{position: absolute; top: 0; left: 0; width: 100%; height: 100%;} small{position: absolute; z-index: 40; bottom: 0; margin-bottom: -15px;}
```

[Agrandir la carte](#)

## Déchets spécifiques

## Déchets amiantés

L'agglomération propose un service de destruction des déchets amiantés sur inscription. Pour en bénéficier, il faut :

Retirer un sac de type « big-bag », au siège de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération. Cet emballage est le seul accepté pour l'élimination des déchets d'amiante liée.

Déposer ses déchets d'amiante dans le « big-bag » parfaitement fermé à l'adresse qui sera communiquée lors de l'inscription au pôle déchets de l'agglomération.

- [Guide de destruction des déchets amiantés](#)

## Déchets piquants et coupants

Des boîtes à aiguilles permettent, de façon adaptée et sécurisée, de récupérer des déchets d'activités de soins à risques infectieux (Dastri). Elles ont une capacité de 1 à 2 litres, et sont repérables par leur couleur jaune avec un couvercle vert. Ces boîtes sont remises gratuitement aux patients en auto-traitement dans les pharmacies.

- [Points de collecte \[Dastri.fr\]](#)

## Lampes et ampoules

Les lampes qui se recyclent ont des formes très variables, mais elles portent toutes un symbole représentant une poubelle barrée signifiant qu'elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères ni dans le conteneur à verre. Les ampoules usagées peuvent être déposées dans l'une des 12 déchèteries de l'agglomération ou être rapportées en magasin.

- [Points de collecte \[www.ecosystem.eco\]](#)

## Médicaments non utilisés

Les médicaments contiennent des molécules chimiques actives qui peuvent être dangereuses pour l'environnement, c'est pourquoi il ne faut pas les jeter avec les ordures ménagères. Il est également dangereux de conserver des médicaments non utilisés chez soi (confusions médicamenteuses, intoxications chez les enfants, etc.).

L'association Cyclamed collecte et valorise les médicaments non utilisés, périmés ou non. Elle les élimine dans le respect de l'environnement, permettant une valorisation énergétique. Toutes les pharmacies ont l'obligation de reprendre vos médicaments non utilisés.

- [Comment trier efficacement les médicaments ? \[www.cyclamed.org\]](#)

## Produits dangereux

Les déchets spécifiques issus des produits d'entretien, de bricolage et de jardinage ne vont pas à la poubelle, ni dans les canalisations. Communément appelés les déchets diffus spécifiques (DDS) ménagers, ils sont susceptibles de présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement. Il faut les apporter en déchèterie, si possible dans leur emballage d'origine, pour qu'ils soient pris en charge et traités.

- [www.ecodds.com](http://www.ecodds.com)

## Textiles et chaussures

Tous les textiles, linges de maison et chaussures usagés (TLC) peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abimés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac fermé et les chaussures liées par paire dans les bornes prévues à cet effet. Ne pas déposer d'articles humides ni souillés. Ces bornes du RELAIS sont présentes en centre-ville et en périphérie, sur les parkings de magasins ou d'immeubles ou encore dans les déchèteries. Cette structure membre d'Emmaüs revend, recycle ou valorise les dons textiles qu'elle collecte.



- [Les points d'apport \[refashion.fr\]](http://refashion.fr)

## Dépôts en déchèterie pour les professionnels

### Tarifs 2025 de dépôts en déchèterie pour les professionnels

	€ HT / tonne	€ HT / m <sup>3</sup>
Non valorisable (hors TGAP)	200	61,50
Non valorisable (TGAP inclus)	265	81,50
Gravats	0	0
Bois	0	0
Plaques de plâtres	0	0
Plastiques rigides	0	0
Menuiseries (volets, fenêtres)	0	0
Laine de verre / Laine de roche	0	0
Polystyrène	0	0
Cartons	0	0
Métaux	0	0
Végétaux de mélange	70	14
Branchages triés	0	0

[En savoir plus](#)



Déchèteries

Contrôle d'accès sur les déchèteries

## Guides pratiques

**Objectif zéro gaspillage**  
Avec l'agglomération

**mémo TRI**  
édition 2024

**TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES**  
EN PLASTIQUE, EN MÉTAL ET EN CARTON

- ✓ bien vidés, inutile de laver
- ✓ ne pas mélanger les emballages
- ✓ ne pas mettre de papier broyé

**EN VRAC SANS SAC**

**TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE**  
BOUTEILLES, BOCAUX ET POTS

- ✓ ne pas mettre : ampoules et verres brisés, porcelaine (déchèterie)
- ✓ dépôt interdit après 21h

**DÉCHETS COMPOSTABLES**

**COMPOSTEUR MIS À DISPOSITION GRATUITEMENT**

- ✓ mouchoirs et serviettes en papier, essuie-tout, applications, fleurs coupées, feuilles mortes

**DÉCHETS MÉNAGERS**  
PETITS OBJETS, PRODUITS D'HYGIÈNE

**DANS UN SAC FERMÉ**

- ✓ petits objets, produits d'hygiène, miroirs, sacs aspirateur
- ✓ ne pas mettre : jouets cassés, coques en plastique, tuyaux d'arrosage... (déchèterie)

**Plus d'infos sur le tri ou la collecte de vos déchets:**  
02 97 66 33 81 - [dechets@gmvanagglo.bzh](mailto:dechets@gmvanagglo.bzh)

**GOLFE du MORBIHAN**  
NATURE & AGGLOMÉRATIONS

golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

## [Mémo tri collecte](#)

pdf – 9,97Mo

[Télécharger](#)

**Objectif zéro gaspillage** avec l'agglomération

**réflexe DÉCHÈTERIE**

**12 DÉCHÈTERIES**

Permet à leur via appareils d'être de venir en déchèterie. Le recyclage des véhicules est assuré par le dépositaire. Déposés limités à 3m<sup>3</sup> par jour et par déchèterie.

COMMUNE	ADRESSE
Arzon	Le mouster (Talouec'h)
Azon	zone du Sêdo
Éven	Lambour
Île d'Az	Île
Neau-Morhes	Îleville
Lozonno	Kahevé
Grand-Champ	
Plouzan	Isle de Merodoc
Sudeau	Sudein
Saint-Aub	zone de Karmatin
Saint-Gilles de Chuz	Kercout
Très-Hayzel	Néponce
Vannes	Kae Jean Ratin Quartier Schourie

**Horaires des déchèteries** sur [golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh](http://golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh)

**VÉGÉTAUX**  
Branchages, feuillages, tonte de pelouse.  
\*maxi (3) et maxi (1) et maxi (2)  
\*de 30cm de diamètre à 20cm de diamètre sur longueur

**INERTES TRÈS**  
Béton, pavings, terre végétale, pierre... (en fonction des sites)...

**PRODUITS DANGEREUX**  
Huiles de vidanges, batteries, piles et accumulateurs, peintures, pesticides, lampes, solvant, diluants, radiographies...

**OBJETS ÉLECTRIQUES**  
Électroménagers, petits appareils électriques...  
\*maxi (1) et maxi (2)  
\*de 30cm de diamètre à 20cm de diamètre sur longueur

**OBJETS VALORISABLES**  
Aménagement, bois, métal, carton, plastiques...  
\*maxi (3) et maxi (1) et maxi (2)

**NOUVELLES FILIÈRES**  
Plastique dur, objets en polystyrène, articles de sport et de loisirs... (selon les sites)

**OBJETS NON VALORISABLES**  
Écrasement

**ACTIVITÉS**  
• Outils ménagers • Fuites de débouché • Engins motorisés (motos, voitures...)  
• Médicaments • Extracteurs  
• Bouteilles de gaz • Anticars

**TEXTILES USAGÉS** (à 1m<sup>3</sup> max)  
Dans les boîtes disponibles sur votre commune, déposer vêtements et linge de maison (paires et seules), chaussures liées par paire et accessoires-matouquinerie (DCC, ceintures...). Même usés ou abîmés, ils seront valorisés.  
\* d'infos sur [vannes.fr/citoyen/](http://vannes.fr/citoyen/)

**GOLFE du MORBIHAN**  
vannes - agglomération

## Mémo tri déchèteries

pdf – 7,06Mo

[Télécharger](#)

## Informations complémentaires

### Lien utile

[Encombrants](#)

### Documents utiles

[Règlement des déchèteries \(pdf, 436.81Ko\)](#) [Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés \(pdf, 2,29Mo\)](#)